

## **CONDITIONS GENERALE DE VENTES INSCRIPTION AU SYMPOSIUM**

**Les organisateurs se réservent le droit de reporter la manifestation, de modifier le lieu de son déroulement ou le contenu de son programme si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent.**

### **Détail des frais d'inscription :**

Pour la première journée, les frais d'inscription comprennent : l'accès aux conférences, au mini-salon, les pauses boissons, le déjeuner\* de midi. Le contenu des conférences sera en anglais. L'accès au dîner de gala\* est réservé aux personnes ayant participé ou s'ayant inscrite à la première journée.

\*Toutes allergies connus devront avoir été déclaré aux préalable.

Pour la seconde journée, les frais d'inscription comprennent : l'accès aux conférences, au mini-salon et les pauses boissons. Le contenu des conférences sera en français.

### **Paiement :**

Un bon de commande vous sera adressée ainsi qu'une confirmation d'inscription.

Les sommes sont en Euros et devront être payées en Euros. La TVA est non applicable, suivant l'article 261-7-1 du Code Général des Impôts car l'association est à but non-lucratif.

### **Modes de paiement proposés :**

Règlement par carte de crédit (CB, Visa, Mastercard ou American Express) : Conformément à notre engagement sur la sécurité des paiements, tous les paiements en ligne par carte bancaire ou de crédit sont réalisés via le système de sécurité ` « Pay-Pal » qui permet le cryptage de vos coordonnées bancaires lors de leur transmission.

Les règlements par virement ou chèque bancaire devront parvenir au minimum 15 jours avant le symposium, soit le 19 Avril 2022 pour que l'inscription soit effective. Le numéro du bon de commande devra être rappelé.

### **Annulation:**

Les annulations se font exclusivement par écrit. Toute inscription annulée moins de 1 mois avant la date de la manifestation, soit à compter du 13 Avril 2022 sera facturée et correspondra à 10 % du prix de l'inscription. Pour une annulation 15 jours avant, soit à compter du 29 Avril 2022, les frais d'inscription restent dus en totalité. Toutefois les participants pourront se faire remplacer sur simple demande.

### **Modifications liés à un cas de force majeur :**

Le symposium est proposé exclusivement en présentielle. En cas de force majeure empêchant la tenue du meeting (crise sanitaire), une version en ligne pourrait être proposée. Le client devra télécharger l'application Zoom. Il recevra le lien zoom la veille du symposium en ligne.

### **Litiges et responsabilités :**

Le présent contrat est soumis au droit français. Autour du BPAN ne saurait être tenue pour responsable de l'inexécution du contrat conclu en cas de force majeure telle que définie par les tribunaux ; en cas de faute de Client ou du fait imprévisible et insurmontable d'un tiers au contrat.

Le Client est informé qu'il peut recourir à une médiation conventionnelle, auprès de la Commission de la médiation de la Consommation prévue à l'article L534-7 du Code de la consommation ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes. Il peut également recourir à tout mode alternatif de règlement des différends en cas de litige.

**Données personnelles :**

L'enregistrement sur le Site entraîne le traitement des données à caractère personnel du Client.

Ce traitement des données à caractère personnel se fait dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 avril 2016.

Par ailleurs, conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification, de modification et d'opposition à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à l'adresse suivante : [symposium@autourdubpan.fr](mailto:symposium@autourdubpan.fr)

Ces données personnelles sont nécessaires au traitement de sa commande.

Autour du BPAN assure un niveau de sécurité approprié et proportionnel aux risques encourus ainsi qu'à leur probabilité, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 avril 2016.

Toutefois, ces mesures ne constituent en aucun cas une garantie et n'engagent pas l'Association à une obligation de résultat concernant la sécurité des données.